



Conseil  
du patronat  
du Québec

www.cpq.qc.ca

# InfoCPQ

Septembre 2007



Michel Kelly-Gagnon  
Président

## LE CPQ : FORT DE SES ASSOCIATIONS MEMBRES

En procédant à la modernisation de nos règles de gouvernance plus tôt cette année, nous avons souligné deux fois plutôt qu'une que les réformes visant à faire plus de place aux hauts dirigeants d'entreprise ne remettaient pas en cause la nature confédérative du CPQ.

Au contraire, le fait que le CPQ compte dans ses rangs la très grande majorité des associations patronales sectorielles confère à notre organisme sa distinction et sa crédibilité auprès des décideurs gouvernementaux et du grand public.

C'est dans cet esprit que le **magazine Commerce** d'octobre consacre un dossier promotionnel au CPQ et à la force que lui procurent ses 62 associations membres.

Nous tenons à remercier les associations qui ont participé activement à cette initiative : l'Association de l'aluminium du Canada, l'Association des banquiers canadiens, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, l'Association des résidences et CHSLD privés, l'Association minière du Québec, et l'Institut de développement urbain du Québec.

Ce dossier rend compte de l'excellent travail accompli par ces associations, travail que complète et renforce le CPQ en défendant les intérêts communs à l'ensemble des entreprises.

### Le Rendez-vous des associations

C'est également dans cet esprit que le CPQ a repris sa tradition de réunir ses associations membres sur une base régulière. Une douzaine d'associations ont participé au premier *Rendez-vous* de la saison qui a eu lieu le 18 septembre dernier.

Le dossier de l'équité salariale était le principal enjeu à l'ordre du jour. M<sup>me</sup> Denise Perron, présidente du Groupe Aequitas et consultante en matière d'équité salariale, et notre analyste économique Youri Chassin ont brossé le tableau général de la situation. Les échanges de vues avec les participants permettront de bonifier l'intervention que fera le CPQ dans le cadre de la commission parlementaire qui aura lieu au cours des prochains mois.

Le prochain *Rendez-vous des associations* aura lieu le mercredi 14 novembre de 12 h à 14 h. Je vous invite à inscrire dès maintenant cette date à votre agenda !

**Michel Kelly-Gagnon**

## NORMA KOZHAYA DEVIENT DIRECTRICE DE LA RECHERCHE ET ÉCONOMISTE EN CHEF DU CPQ

Norma Kozhaya s'est jointe à l'équipe du CPQ le 4 septembre dernier à titre de directrice de la recherche et économiste en chef. Détentrice d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Montréal, M<sup>me</sup> Kozhaya était jusqu'à tout récemment économiste à l'Institut économique de Montréal (IEDM) et chargée de cours au département de sciences économiques de l'Université de Montréal.

À l'IEDM, M<sup>me</sup> Kozhaya a produit de nombreuses publications sur la fiscalité des entreprises et des particuliers, la réglementation du travail, les finances publiques, les politiques sociales, l'organisation du système de santé et le financement de l'éducation postsecondaire. Elle est également co-auteure des éditions 2005 et 2006 du *Palmarès des écoles secondaires du Québec*, publié par le magazine *L'actualité*.

Présente régulièrement dans les médias, M<sup>me</sup> Kozhaya a signé au fil des ans plus d'une cinquantaine de lettres d'opinion dans divers quotidiens et magazines du Québec et du reste du Canada.

« L'embauche d'une économiste chevronnée comme M<sup>me</sup> Kozhaya démontre la volonté du CPQ d'appuyer par des recherches étoffées ses activités de relations gouvernementales et ses interventions publiques.

Son expertise contribuera à accroître davantage la capacité du CPQ de convaincre les gouvernements de tenir compte des préoccupations des créateurs de richesse du Québec », a déclaré le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, lors de l'entrée en fonction de M<sup>me</sup> Kozhaya.

M<sup>me</sup> Kozhaya sera épaulée par de nombreux collaborateurs externes ainsi que par un analyste économique, Youri Chassin, qui travaille au CPQ depuis avril dernier.



## CSST

### **LE CPQ SOUHAITE BON SUCCÈS AU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF DE LA DIRECTION**

Le CPQ souhaite le meilleur des succès au nouveau président du conseil d'administration et chef de la direction par intérim de la CSST, M. Richard Verreault.

Nommé par le gouvernement du Québec le 12 septembre dernier, M. Richard Verreault est entré en fonction le 17 septembre. Il succède à M. Réal Bisson qui a pris sa retraite le 14 septembre.

Avant sa nomination, M. Verreault était vice-président à l'administration à la CSST, fonction qu'il continuera d'assumer.

## Gestion du risque en situation pandémique

### **LE CPQ AU COMITÉ CONSULTATIF**



Robert Borduas  
Vice-président - santé et  
sécurité du travail

M<sup>e</sup> Robert Borduas, vice-président santé et sécurité du travail, représentera le CPQ au sein du comité consultatif mis sur pied par les autorités de santé publique afin d'adopter des orientations en matière de gestion du risque en situation pandémique.

Les orientations adoptées auront pour objectifs de limiter la transmission de virus et de protéger adéquatement la population québécoise dans les milieux de vie, incluant les milieux de travail.

Six rencontres d'une journée sont prévues entre septembre 2007 et mars 2008. Nous vous tiendrons informés de la progression des travaux.

## **C-415 : LE CPQ TOUJOURS EN ACTION**

À la suite de la défaite du projet de loi C-257 du Bloc Québécois visant à interdire l'embauche de travailleurs de remplacement lors d'une grève ou d'un lock-out dans les entreprises de compétence fédérale, un projet de loi similaire, le C-415, a été déposé par un député libéral. Travaillant d'arrache-pied pour éviter que ce projet de loi ne soit adopté en deuxième lecture, le CPQ, à la veille de la réunion présessionnelle qui se tenait à Terre-Neuve en août dernier, a notamment fait parvenir à tous les députés du caucus libéral une lettre dont voici le texte :

Monsieur le Député, Madame la Députée,

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui regroupe plusieurs des plus grandes entreprises ainsi que la vaste majorité des associations patronales sectorielles du Québec, s'est toujours opposé à l'adoption d'une loi interdisant aux entreprises de compétence fédérale d'embaucher des travailleurs de remplacement lors d'une grève ou d'un lock-out.

Malheureusement, un député de votre caucus a déposé récemment un tel projet de loi, le C-415, alléguant que ce dernier, contrairement à d'autres projets de loi similaires qui ont été rejetés par la Chambre des communes, protégerait les services essentiels. Or, il n'en est rien. Bien au contraire. Ce projet de loi fait fi de la sécurité économique des Canadiens et des Canadiennes en risquant de paralyser les secteurs les plus névralgiques de l'économie tels que les services financiers, les télécommunications et les transports ferroviaire, aérien et maritime.

Dans ce contexte, nous serions heureux de vous entretenir des motifs économiques et légaux qui justifient notre opposition au projet de loi C-415, et nous vous invitons à communiquer avec nous à ce sujet. Dans l'intervalle, nous espérons que vous profiterez de la réunion nationale de votre caucus, qui aura lieu dans les prochains jours, pour discuter avec vos collègues de la pertinence de ce projet de loi.

Nous vous remercions de votre attention à l'égard de cet enjeu et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Michel Kelly-Gagnon**  
Président

Plusieurs députés libéraux ont communiqué avec le CPQ à la suite de cette lettre. **Nous poursuivrons auprès d'eux notre travail de représentation. Nous vous invitons à faire de même auprès de vos contacts du caucus libéral.** En effet, malgré le discours du Trône annoncé par le premier ministre du Canada, le projet de loi pourrait se trouver de nouveau à l'ordre du jour des travaux de la prochaine session parlementaire et c'est la position des députés libéraux qui fera toute la différence.

## Financement des coûts non imputés

### **CONSULTATIONS DU CPQ SUR LA NOUVELLE PROPOSITION DE LA CSST**

Les 6 (Québec) et 7 (Montréal) novembre prochain, la CSST dévoilera, chiffres à l'appui, sa nouvelle proposition de financement des coûts non imputés (CNI). *Quel en sera l'impact pour les entreprises ?*

Deux actuaire chevronnés, messieurs Claude Plamondon (Groupe-conseil Aon) et Richard Larouche (Eckler Itée), viendront répondre à cette question à l'occasion d'un rendez-vous à ne pas manquer.

Pour plus d'information : Johanne Santarossa 514-288-5161, poste 222

## ÉVÉNEMENTS À VENIR AU CONSEIL DU PATRONAT

### FORUM DES MEMBRES DU CPQ



#### DÉJEUNER-CONFÉRENCE

Le 2 octobre 2007, le Conseil du patronat du Québec recevra la ministre des Finances du Québec et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget.

L'événement sera une occasion unique de discuter avec la ministre, à huis clos, sur les lignes directrices de son premier budget ainsi que sur ses orientations futures en matière budgétaire et au chapitre de la restructuration de l'État.

FAITES VITE, LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ!

Pour vous inscrire, veuillez visiter [la section des événements du CPQ](#). Tables de six personnes maintenant disponibles.

### LES PRÉVISIONS SALARIALES 2008

Le Conseil du patronat du Québec, en collaboration avec les meilleures firmes de consultation en rémunération au Québec, vous convie gracieusement au lancement de l'édition 2008 de son *DOSSIER SPÉCIAL SUR LES PRÉVISIONS SALARIALES*.

- ▶ Venez comparer les prévisions;
- ▶ Venez vous informer des tendances en ce domaine;
- ▶ Venez échanger des vues avec les experts des firmes participantes réunis pour vous.

#### PETIT-DÉJEUNER CAUSERIE

Le mercredi 17 octobre 2007 de 7 h 30 à 10 h  
Hôtel Omni Mont-Royal—Salon Pierre de Coubertin  
1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal  
Coût : Gratuit pour les membres (non-membres : 35 \$)

Pour vous inscrire, veuillez visiter [la section des événements du CPQ](#).

**AON** Groupe-conseil Aon

**MERCER**  
Consultation en ressources humaines

**MORNEAU  
SOBECO**

**W** Watson Wyatt

**TOWERS  
PERRIN**  
SERVICES RH

### COLLOQUE LES NORMES DU TRAVAIL À L'HEURE DES GRANDS DÉBATS

En collaboration avec :

Commission  
des normes  
du travail

Québec

Depuis plusieurs années, le CPQ, en collaboration avec la Commission des normes du travail, invite les employeurs, les responsables de ressources humaines et les autres spécialistes à venir s'informer sur les développements récents touchant les normes du travail.

Cette année, il sera question, entre autres, de la distinction entre la notion de salarié et celle de travailleur autonome, des récentes décisions de la CRT en matière de harcèlement psychologique et du devoir de l'employeur dans le cas d'absence pour cause de maladie. De plus, le guide *Interprétation et jurisprudence* sera remis gratuitement aux participants.

#### Pour en savoir plus sur le programme ou pour vous inscrire

Montréal, le 24 octobre 2007 - 8 h à 11 h 30 - veuillez visiter [la section des événements du CPQ](#).

Québec, le 25 octobre 2007 - 8 h à 11 h 30 - veuillez visiter [la section des événements du CPQ](#).

### **Le CPQ dans les médias 1,2 MILLION \$ DE COUVERTURE AU DEUXIÈME TRIMESTRE**

Plus de 200 articles et reportages ont été consacrés au CPQ par les médias au cours du deuxième trimestre de l'année, une couverture dont la valeur relations publiques se chiffrait à 1,2 million de dollars selon une évaluation indépendante. Ces résultats démontrent la capacité du CPQ de faire connaître les préoccupations de ses membres au grand public.

C'est dans les médias imprimés que la visibilité du CPQ s'est avérée particulièrement forte (83 % de la valeur de la couverture). Par rapport au même trimestre l'an dernier, le CPQ a considérablement augmenté d'ailleurs sa présence dans les journaux et magazines : 82 articles en 2006 contre 178 en 2007. La liste complète de ces articles est disponible sur notre site Web.

Au cours de ce deuxième trimestre, le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, a signé entre autres quatre lettres d'opinion. Ses interventions portaient sur le financement des universités (*Le Journal de Montréal*), sur les projets de loi sur l'assurance-emploi (*Le Journal de Québec*), ainsi que sur les effets économiques positifs de la réduction de l'impôt des particuliers (*La Presse* et *Le Journal de Québec*).

Notre réaction positive au premier budget provincial de la ministre Monique Jérôme-Forget, à elle seule, a été rapportée dans une trentaine d'articles et reportages en mai dernier. L'arrivée au CPQ de nouveaux administrateurs et les prix remis lors de notre assemblée générale annuelle ont retenu également l'attention de la presse en juin.

Au total, plus de 500 articles et reportages d'une valeur relations publiques de 4,8 millions de dollars ont fait mention du CPQ et de ses interventions entre janvier et juin 2007.

### **30<sup>e</sup> Université d'été de la nouvelle économie**

#### **CONFÉRENCE DU PRÉSIDENT DU CPQ SUR LES COÛTS DU TRAVAIL ET LA COMPÉTITIVITÉ**

Environ 200 personnes ont assisté à la conférence donnée par le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, dans le cadre de la 30<sup>e</sup> Université d'été de la nouvelle économie. Tenu à Aix en Provence du 27 au 29 août, l'événement de cette année avait pour thème *Les défis institutionnels de la mondialisation*.

La présentation de M. Kelly-Gagnon portait sur les coûts du travail et la compétitivité et s'appuyait, entre autres, sur les conclusions de l'étude *Assessing Quebec's Key Prosperity and Competitiveness: Opportunities and Challenges*, un document produit par l'Institute for Competitiveness and Prosperity en février 2007.

La séance à laquelle participait M. Kelly-Gagnon était présidée par M. Gérard Bramoullé, professeur à l'Université d'Aix-Marseille III. MM. Pierre Garello et Philippe Maître, tous deux professeurs en sciences économiques, agissaient pour leur part comme panélistes.

#### **Conférences à venir en octobre**

Le 27 septembre, M. Kelly-Gagnon donnera un discours devant une centaine de membres de BOMA Québec. Le 12 octobre, il participera à une table ronde de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) portant sur la productivité et le développement économique du Québec. Le 24 octobre, M. Kelly-Gagnon sera également conférencier à la Chambre de commerce de Lévis.

Enfin, notre analyste économique Youri Chassin, pour sa part, représentera le CPQ au colloque *Face à face des générations - Perspectives d'avenir en 4D*, organisé par HEC Montréal dans le cadre de son 100<sup>e</sup> anniversaire.

### **DÉJEUNER-CAUSERIE AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS**



Le CPQ a le plaisir de s'associer au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) à l'occasion d'un déjeuner-causerie avec le président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, M. Alban D'Amours, le 29 octobre prochain à l'hôtel Hyatt Regency à Montréal.

M. D'Amours viendra présenter les différentes actions entreprises par le Mouvement Desjardins sur la scène internationale, notamment par l'intermédiaire de Développement international Desjardins. Il présentera également la stratégie mise en place par Desjardins pour devenir l'une des meilleures coopératives de services financiers au monde. Enfin, il expliquera comment Desjardins réussit à marier des objectifs sociaux à des considérations de rentabilité économique. Le titre de son allocution est : *La coopération à l'ère de la mondialisation : une formule pragmatique et universelle*.

Pour plus de détails et vous inscrire, [cliquez ici](#). Pour plus d'information, communiquez avec Benoît Lefèvre, directeur, communications et marketing du CORIM, au 514-340-9622 ou par courriel à [blefevre@corim.qc.ca](mailto:blefevre@corim.qc.ca)